Trente-septième Année — N° 81 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 21 MARS 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur ***ALFRED REBOUX***
AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ place de la Bourse. et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 20 MARS 1892

NOUVELLES DU JOUR

Les nouveaux archevêques évêques

Paris, 19 mars. — Le *Figaro* croit pouvoir annoncer que l'archevêché de Cambrai est dévolu à Mgr Bourret, évêque de Rody; l'archevêché de Lens, à Mgr Ardin, évêque de Puy; un vicaire général de Cambrai sera nommé à l'un des évêchés vacants.

Le paria Martinet

Brest, 19 mars. — Le parquet a ouvert une instruction contre l'anarchiste Martinet, pour excitation des marins à l'insubordination.

Assassinat d'une femme galante à Paris

Paris, 19 mars. — Une nommée Lucie Dubois, âgée de quarante ans, femme galante, demeurant rue Taibout, 72, a été assassinée, ce soir, par un individu resté inconnu. Elle a eu la gorge tranchée d'un violent coup de couteau. On ignore le mobile du crime.

Découvertes de cartouches à Amplepuis

Lyon, 19 mars. — On vient de découvrir à Amplepuis quatre engins présentant l'aspect de grosses cartouches Lefacheux entourés de fils de fer, de laiton et d'étoupe. Des engins munis de capsules et de brins de fumi-coton ont été envoyés à Lyon où ils seront soumis à l'examen du colonel directeur de l'artillerie.

Explosion de cartouches de dynamite à Carmaux

Carmaux, 19 mars. — Trois cartouches de dynamite ont fait explosion sans dégâts ni accident.

Les complices de l'espion Aurilho

Toulon, 19 mars. — On est sur la trace d'un autre complice de l'espion Aurilho, appartenant, lui aussi, à la marine militaire.

La reine d'Angleterre à Cherbourg

Cherbourg, 19 mars. — Les yachts royaux sont arrivés en rade; le *Victoria and Albert* est entré à l'arsenal pour 24 heures; sur la demande de la reine, les honneurs officiels n'ont pas été rendus.

L'anniversaire du 18 mars à Paris

Paris, 19 mars. — Ce soir encore les notabilités communardes ont présidé plusieurs banquets en commémoration du 18 mars; jusqu'ici on ne signale pas d'incident.

Réouverture de la Faculté de médecine de Lyon

Lyon, 19 mars. — La Faculté de médecine a été rouverte aujourd'hui; on craint que des troubles n'aient lieu lundi.

La dynamite à Paris

Paris, 19 mars. — Le ministre de l'intérieur vient d'adresser une circulaire aux préfets pour qu'ils tiennent la main à l'exécution stricte des lois, décrets et règlements concernant la fabrication et la détention de matières explosibles. Une perquisition a été opérée ce matin, boulevard de Clichy, 29, au domicile d'un anarchiste, nommé Henri Dupont, propriétaire et principal rédacteur d'une feuille révolutionnaire intitulée la *Chronique sociale*.

On a trouvé un grand nombre d'écrits anarchistes et un objet de forme conique ressemblant assez à la partie supérieure d'un obus. L'anarchiste a affirmé que cet engin était un simple détonateur à gaz. Henri Dupont avait été arrêté hier soir avec une femme Belli, au moment où ils dérobaient dans un grand magasin un coupon de soie de 30 f.; ils ont été écroués au Dépôt.

Paris, 19 mars. — Le parquet poursuit son enquête au sujet des personnes arrêtées à l'occasion des explosions de dynamite.

Roy est plus spécialement inculpé d'être l'auteur de l'explosion de la caserne Lobau. Quant à l'individu que M. Clément a arrêté hier ainsi que nous l'avons annoncé, il ne se nomme Lefaire comme le disent les journaux; il cache avec soin sa véritable identité. Il est accusé d'être l'auteur de l'explosion du boulevard Saint-Germain.

Paris, 19 mars. — On a arrêté ce soir un anarchiste, nommé Mayence, inculpé dans l'explosion du boulevard Saint-Germain, ce qui porte à 5 le nombre des arrestations; huit autres anarchistes ont été mis à la disposition du parquet de Corbeil, comme inculpés dans le vol de dynamite commis à Soisy-sous-Etioles.

Trouvaille de cartouches

Paris, 19 mars. — On a trouvé ce matin, rue de Madrid, en face le numéro 15, un paquet renfermant des cartouches de fusil ancien modèle; on croit qu'elles ont été déposées là par quelqu'un qui était désireux de s'en débarrasser, de peur d'être compromis, et non dans un but criminel.

L'élection sénatoriale de la Seine-Inférieure

Paris, 19 mars. — La *France* dit que M. Ricard va poser sa candidature à l'élection sénatoriale de la Seine-Inférieure, en remplacement de M. Lucien Dautresme, décédé.

L'incident d'Auteuil

Paris, 19 mars. — M. Ribot a été chargé, aujourd'hui, par le chargé d'affaires d'Angleterre, d'une demande d'indemnité pour les deux frères Purdie, arrêtés par erreur aux courses d'Auteuil.

La crise en Allemagne

Berlin, 19 mars. — Personne ne croit que la démission du chancelier soit acceptée par l'empereur quand elle lui parviendra *et l'on ne croit pas non* plus que le général de Caprivi la maintienne.

Paris, 19 mars. — On télégraphie de Berlin à la *Liberté* :

« La crise, n'est, paraît-il, pas due à un mouvement personnel et spontané de Guillaume II et les paroles qu'il a prononcées au sujet de la loi scolaire avaient d'avance l'approbation de la plupart des ministres. »

Vienne, 19 mars. — Le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, s'est rendu chez le comte Kalnoky, avec lequel il a eu un long entretien. On se montre très impressionné dans le monde officiel des nouvelles reçues de Berlin, quoiqu'elles ne causent aucune surprise. On s'attendait depuis déjà longtemps au dénouement qui se prépare et qui est en réalité très désiré.

Berlin, 19 mars. — Suivant les derniers renseignements, M. de Caprivi voudrait résigner toutes ses fonctions, y compris celle de chancelier de l'empire.

Les efforts pour changer sa détermination continuent, mais on commence à douter d'y parvenir, seule la parole de Guillaume II pourait décider le chancelier à conserver sa charge et cette parole ne vient pas. L'empereur ne reviendra pas avant six jours.

Berlin, 1 h. matin. — L'empereur vient de faire savoir au chef de son cabinet civil, qu'il serait de retour à Berlin lundi.

La densité des textiles

Une intéressante discussion a eu lieu à l'Académie des sciences, entre M. Léo Vignon, de Lyon, et M. de Chardonnet au sujet de la détermination du poids spécifique des textiles. Voici quelques chiffres, que M. Léo Vignon avait obtenus au moyen de la méthode de la balance hydrostatique, en opérant au sein de la benzine pure: coton, 1.50; — laine, 1.30; — soie grège, 1,32; — soie cuite, 1,34; — soie chargée de tanin à 47 0/0, 1,37.

M. de Chardonnet, en opérant par la méthode du flottement dans une solution de borotingstate du cadmium, a au contraire obtenu des chiffres supérieurs; à l'objection de M. de Chardonnet que dans ses expériences M. Vignon n'avait pas éliminé complètement l'air des textiles, M. Vignon a répondu que cette objection ne pouvait être admise, car la densité trouvée était demeurée la même après trois jours d'exposition au vide, que les écarts entre les solutions de M. de Chardonnet et les siennes proviennent de ce que la soie absorbe les sels métalliques en solution aqueuse. Il résulte de ces expériences qu'il y aura sans doute lien de reviser les chiffres qui figurent à l'annuaire du bureau des longitudes.

LE KRACH
de la Banque des Chemins de Fer ET DE L'INDUSTRIE

Suicide d'un Administrateur

Paris, 19 mars. — Le bruit courait en Bourse qu'une maison de crédit du quartier de l'Europe venait de sombrer et l'on parlait d'un désastre. La nouvelle est exacte et le passif considérable.

La maison dont il s'agit est la *Banque des chemins de fer et de l'industrie*, qui était installée depuis plusieurs années dans un vaste et superbe local au numéro 19 de la rue de Londres. Cet établissement, qui jouissait d'une certaine considération sur la place, a déposé ce matin son bilan. Un des principaux administrateurs de cette maison était M. Charles Ducourau, âgé de 90 ans, marié et père de sept enfants. Il habitait 1, place Boeldieu.

Avant-hier soir, M. Ducourau était trouvé mort chez lui, assis dans un fauteuil, tenant à la main un revolver dont il s'était tiré un coup à la tempe droite. Cette mort, qu'on avait cherché à cacher, attira l'attention sur la Banque des chemins de fer. M. Cochefert, commissaire aux délégations, ouvrit une enquête. La vérité fut découverte et le désastre éclata au grand jour.

La *Banque des chemins de fer et de l'industrie*, qui avait un assez grand crédit, s'était lancée dans un grand nombre d'entreprises hasardeuses, notamment en province et avait fait des émissions pour plusieurs compagnies de tramways, à Lille, Lyon, Bordeaux ainsi que pour la ligne de tramway de Rainey à Montfermeil. Elle avait aussi émis des actions cotées en banque pour des mines d'or en Transylvanie, actions qui avaient subi ces derniers jours une forte baisse, ce qui contribua, dans une large part, à amener la déconfiture finale.

Le seul administrateur restant de cette banque, M. D..., a été longuement entendu ce matin par M. Cochefert et consigné jusqu'à nouvel ordre à la disposition de la justice. La parquet a été saisi et un juge d'instruction va être nommé pour instruire l'affaire.

Le passif de cette banque et des petites maisons secondaires qu'elle avait créées pour ses diverses opérations, n'est pas encore exactement connu, mais on l'évalue à un chiffre élevé, près de 20 millions. L'actif serait estimé, paraît-il, à environ 10 millions, consistant en valeurs assez problématiques.

Un service d'ordre a dû être établi aux abords de l'établissement de la rue de Londres, où nombre de clients, victimes de ce désastre, se sont présentés dans la matinée. La Banque des Chemins de fer et de l'industrie était dirigée par quatre administrateurs : MM. Herlad, Gueyraud, Ducourau et Lagrange. En outre, mêlé à toutes les opérations, on trouvait un M. Mollien qui ne portait aucun titre officiel, mais qui jouissait de la plus grande influence; on l'appelait couramment dans les bureaux : « l'Eminence Grise ».

MM. Mollien, Herald et Gueyraud, sont en fuite. M. Ducourau est mort. M. Lagrange seul est resté à Paris. Rue de Londres, tous les guichets sont fermés. Un garçon de recettes répond au public nombreux qui se présente à la banque que le bilan a été déposé au parquet et qu'il faut attendre la nomination du syndic qui sera chargé de la liquidation. On conçoit que les visiteurs s'en vont très désappointés.

M. Mollien était directeur du *Nouveau Journal financier*, organe de la Banque. L'administrateur, qui a déposé ce matin le bilan de la société, accuse un passif de 17 millions. Depuis cinq ans, paraît-il, de nombreuses plaintes avaient été déposées contre la banque de la rue de Londres, mais chaque fois les plaignants avaient été désintéressés, de sorte que toute poursuite avait été suspendue. Voici, d'après le *Temps*, quelques détails intéressants sur la fondation de la Banque des Chemins de fer :

» La Banque des Chemins de fer et de l'Industrie s'est fondée sous le nom de l'Union syndicale des porteurs de titres. Sa fondation a eu lieu au lendemain du krach de 1882; elle avait imaginé un système assez ingénieux; elle s'adressait au moyen d'une grande publicité à tous les porteurs de titres dépréciés — on sait combien il y en avait à cette époque — et elle leur disait : « Donnez-moi vos titres, je vous les achète, non pas au cours déprécié du jour, mais au cours où vous les avez payés; en échange, je vous donne des obligations de ma Banque, rapportant un intérêt de 5 0/0.

» Inutile de dire que les intérêts ne furent pas payés bien longtemps et que le capital ne fut jamais remboursé.

» Cette banque ne put se tirer d'affaire qu'en procédant à des transformations continuelles, jusqu'à ce qu'elle devint Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie qui avait pour organe le *Nouveau Journal Financier*.

» On suppose que les administeurs en fuite sont actuellement *en Belgique; ils étaient partis* il y a une dizaine de jours environ pour Vienne, disant à leur collègue, M. Ducourau, domicilié place Boieldieu, qu'ils allaient réaliser une combinaison financière qui rétablirait l'équilibre des affaires de la maison, mais bientôt, ne recevant aucune réponse d'eux à ses lettres et à ses télégrammes, M. Ducourau comprit toute l'étendue du désastre. Jeudi matin, il reçut une lettre l'invitant à se présenter dans les vingt-quatre heures au parquet.

» M. Ducourau prit, dès ce moment, la résolution de ne pas se rendre à cette convocation et d'échapper par la mort aux conséquences dont il ne voulait pas courir les risques. Il avait été nommé administrateur, il y a trois mois seulement.

» Un administrateur, M. T..., connaissant les agissements de la société, donna sa démission au mois de juin 1891; le quatrième, M. D. J..., a été arrêté à une heure de l'après-midi, au moment où il passait boulevard Saint-Martin.

» M. le juge Boutet est chargé de l'instruction de cette affaire.

» L'extradition de MM. Herlat et Gueyraud va être demandée, ils sont inculpés ainsi que Mme D..., de banqueroute frauduleuse, d'escroquerie et d'abus de confiance. »

D'après le *Temps*, la Banque des chemins de fer avait reçu en espèces pour l'emprunt français plus de 2 millions et avait employé l'argent des contribuables pour certaines affaires industrielles et minières. Au mois de juillet prochain, elle devait livrer les titres de l'emprunt français et il lui était impossible de le faire.

Le passif paraît atteindre 25 millions.

Paris, 19 mars. — M. Cochefert a fait apposer les scellés chez les administrateurs de la banque des chemins de fer, au bureau de Paris et aux succursales de province. Le nommé Mollieu, l'âme de la banque, avait encouru dix condamnations pour escroqueries.

Paris, 19 mars. — M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire, qui est, dit-on, le cousin de l'administrateur de la Banque des Chemins de fer, Ducourau, qui s'est suicidé, est créancier de la banque pour 200.000 francs, assure-t-on. L'administrateur arrêté cette après-midi, est bien M. de Lagrange; il semble anéanti.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 19 mars 1892

Présidence de M. FLOQUET, président

Les syndicats professionnels

La Chambre aborde la discussion de la proposition de loi Bovier-Lapierre, ayant pour objet de réprimer les atteintes portées à l'exercice des droits reconnus par la loi du 21 mars 1884 aux syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers. (Urgence déclarée.) La proposition votée par la Chambre a ensuite été repoussée par le Sénat.

M. LEYGUES se plaint que la commission ait repoussé son amendement. Il ne faut pas oublier qu'il y a des syndicats ouvriers qui interprètent la loi de 1884 comme une arme d'oppression vis-à-vis des ouvriers. (Très bien, très bien, sur divers bancs.)

Le devoir de la Chambre est de protéger l'ouvrier isolé qu'on veut enfermer dans une association. (Très bien sur divers bancs.) L'orateur conjure la Chambre, au nom de la liberté contre l'arbitraire, de voter son amendement, qui tend à punir toute atteinte à la loi sur les syndicats profesionnels, soit en empêchant, soit en contraignant, d'en faire partie.

M. BARTHOU demande à la chambre de voter la loi de M. Bovier-Lapierre.

M. RICARD, garde des sceaux, bien qu'ayant voté par deux fois la proposition Bovier-Lapierre, je ne peux aujourd'hui soutenir l'opinion de la commission (mouvements divers).

Le ministre, au milieu des rires ironiques et provocateurs de l'extrême-gauche, dit que le gouvernement se rallie à l'amendement de M. Ley.

L'Association de Notre-Dame-de-l'Usine

Une demande d'interpellation du M. Emile Moreau

DÉPUTÉ DE ROUBAIX

Pour détourner l'orage, le ministre opère une diversion.

Permettez-moi, dit-il, une simple indication. Il y a quelques jours, notre honorable collègue M. Moreau, *député du Nord, m'a écrit pour demander à m'interpeller* sur les conditions d'existence et de fonctionnement d'un syndicat qui porte le nom de Notre-Dame de l'Usine.

Je répondrai à cette demande dès que tous les renseignements nécessaires me seront parvenus; mais, dès maintenant, j'en sais assez pour voir quelles seraient les conséquences du vote de la proposition Bovier-Lapierre, dans le cas où vous auriez omis d'y prévoir le renvoi d'un ouvrier, par ce motif qu'il aurait refusé d'entrer dans un syndicat.

Vous savez quel est le but de ce syndicat de Notre-Dame de l'Usine?

M. TELLIER DE PONCHEVILLE, et autres membres à droite. — Non?

M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE. — Je crois que ce n'est pas aux députés du Nord, si bien informés de ce qui se passe dans leur région, que j'ai à faire connaître le but de cette œuvre.

M. TELLIER DE PONCHEVILLE. — Nous attendons pour les connaître les informations contradictoires qui seront apportées dans la discussion de l'interpellation.

M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE. — Il ne s'agit pas en ce moment de l'interpellation. Le syndicat de notre Dame de l'Usine composé de patrons et d'ouvriers a pour but d'engager les patrons à faire faire par leurs ouvriers, des neuvaines. (*Rires à gauche. Bruits.*)

Je ne discute pas, j'énonce un fait incontestable connu de beaucoup de nos collègues.

Eh bien, je vous le demande : sera-t-il permis de renvoyer demain un ouvrier parce qu'il aura refusé d'entrer dans le syndicat de Notre-Dame de l'Usine ?

Et ce n'est pas une hypothèse irréalisable.

M. BOUVIER-LAPIERRE. — Ce n'est pas là l'objet de la loi.

M. LE MINISTRE DE LA JUSTICE. — Mais les lois sont faites pour toutes les hypothèses auxquelles elles peuvent s'appliquer et non pas seulement pour les cas particuliers, qu'on a pu avoir en vue en concevant le projet.

M. DE LAMARZELLE ne conteste nullement la nécessité de protéger la liberté d'association par la loi pénale.

L'amendement Hegguès certes a du bon, mais il contient encore une certaine équivoque. Un terrain de conciliation doit être choisi.

L'orateur annonce qu'il votera le passage à la discussion des articles en se réservant, suivant le texte de l'amendement qui pourra être adopté, de voter pour ou contre la loi. (Applaudissements à droite.)

M. Doumer demande à la Chambre de voter la rédaction de M. Bouvier-Lapierre. Il faut que le dernier mot reste à la Chambre.

M. RIOTTEAU. — Et le Sénat,

M. GABRIEL. — Il faut le supprimer. (Bruit).

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La fraude des beurres

La Chambre décide de mettre la loi sur la fraude des beurres après la discussion sur la compétence des juges de paix.

La discussion sur les crédits complémentaires est fixée après la loi sur les syndicats, et la séance est levée à 6 heures.

LES RELATIONS COMMERCIALES

entre la France et l'Espagne

Depuis un mois la situation paraît s'être modifiée et, hâtons-nous de le dire, dans un sens plus conforme aux désirs des amis sincères de l'Espagne et de la France. Ainsi s'exprime le correspondant de Barcelone d'un grand journal marseillais.

Après tout le bruit soulevé par la rupture des dernières négociations et les manifestations hostiles à la France qui en avaient été la suite, on parait en être revenu à une appréciation plus saine de la situation. Ce changement d'attitude se révèle surtout dans le langage de la presse; et ce qui prouve que le gouvernement n'était pas étranger à un commencement de campagne menée contre nous et qu'il a dû reconnaître qu'il faisait fausse route, c'est que la grave *Epoca*, journal essentiellement conservateur et ministériel, qui au début s'était montrée fort agressive, a publié récemment un article très remarqué et très discuté, dans lequel il est dit, à propos du Décret Royal portant création d'une commission chargée de négocier les nouveaux traités de commerce.

« L'Espagne est disposée à négocier, désire négocier, a besoin de négocier, et ses désirs et ses aspirations trouvent de l'écho chez presque toutes les nations sauf une. »

Et plus loin :

« Quelles sont les intentions de la République voisine ? nous l'ignorons et nous désirons anxieusement les connaître. La France, qui pour tant de motifs ne peut s'entendre avec l'Italie, qui ne s'entend ou ne s'entendra que difficilement avec la Suisse, la Belgique et le Portugal, veut-elle aussi s'isoler de l'Espagne? Veut-elle que notre régime commercial change de direction, et que nous nous laissions attirer par d'autres nations, vers lesquelles notre politique commerciale nous pousserait facilement, quoique notre politique proprement dite nous en séparât toujours, parce que nous sommes et voulons rester neutres?

» Tout nous incline et nous pousse vers la France, nous allons à elle les bras ouverts, nous repoussera-t-elle? »

Que nous voilà loin du langage tenu il y a quelques semaines! Mais ne récriminons pas.

Ce que dit la EPOCA est vrai. L'Espagne veut un traité avec la France et elle y tient d'antant plus que tous les autres traités qu'elle pourra passer avec d'autres nations ne compenseraient pas, par leurs avantages, les conséquences désastreuses d'une rupture commerciale avec nous.

Pour s'en convaincre, il suffit de se seporter à la statistique de son commerce extérieur. De toutes les nations européennes avec qui l'Espagne a ou avait des traités, deux seulement, la France et l'Angleterre, exportent de chez elles pour une plus grande valeur qu'elles n'y importent. Et, tandis que le mouvement d'affaires de l'Angleterre tend de plus en plus à s'équilibrer à l'importation et à l'exportation — la balance en faveur de l'Espagne est seulement de 23 millions en 1890, — la France, par contre, a vu le solde de sa balance commerciale en faveur de l'Espagne, s'élever de 48 millions en 1881 à plus de 133 millions en 1890. Quant aux autres pays extra-européens et aux pays européens qui n'ont pas de traité avec l'Espagne, l'ensemble de leur mouvement commercial se solde par plus de 60 millions par an en leur faveur et au détriment de l'Espagne.

LE SECRET DE MAITRE CORNILLE

Par Alphonse DAUDET

Francet Mamaï, un vieux joueur de fifre, qui vient de temps en temps faire la veillée chez moi, en buvant du vin cuit, m'a raconté l'autre soir un petit drame de village dont mon moulin a été témoin il y a quelque vingt ans. Le récit du bonhomme m'a touché, et je vais essayer de vous le redire tel que je l'ai entendu.

Imaginez-vous pour un moment, chers lecteurs, que vous êtes assis devant un pot de vin tout parfumé, et que c'est un vieux joueur de fifre qui vous parle.

— Notre pays, mon bon monsieur, n'a pas toujours été un endroit mort et sans renom, comme il est aujourd'hui. Autre temps, il s'y faisait un grand commerce de meunerie, et, dix lieues à la ronde, les gens des *mas* nous apportaient leur blé à moudre... Tout autour du village, les collines étaient couvertes de moulins à vent. De droite et de gauche on ne voyait que des ailes qui viraient au mistral par-dessus des pins, des ribambelles de petits ânes chargés de sacs, montant et dévalant le long des chemins, et toute la semaine, c'était plaisir d'entendre sur la hauteur le bruit des fouets, le craquement de la toile et le *Dia hue!* des aides meuniers... Le dimanche nous allions aux moulins, par bandes. Là-haut les meuniers payaient le muscat. Les meunières étaient belles comme des reines, avec leurs fichus de dentelles et leurs croix d'or. Moi, j'apportais mon fifre, et jusqu'à la noire nuit on dansait des farandoles. Ces moulins-là, voyez-vous, faisaient *la joie et la richesse de notre pays.*

Malheureusement, des Français de Paris eurent l'idée d'établir une minoterie à vapeur sur la route de Tarascon. Tout beau, tout nouveau ! Les gens prirent l'habitude d'envoyer leurs blés aux minotiers, et les pauvres moulins à vent restèrent sans ouvrage. Pendant quelques temps ils essayèrent de lutter, mais la vapeur fut la plus forte et, l'un après l'autre *pécaïre?* ils furent tous obligés de fermer... On ne vit plus venir les petits ânes... Les belles meunières vendirent leurs croix d'or... Plus de muscat*!* plus de farandole !... Le mistral avait beau souffler, les ailes restaient immobiles... Puis, un beau jour, la commune fit jeter toutes ces masures à bas et l'on sema à leur place de la vigne et des oliviers.

Pourtant, au milieu de la débâcle, un moulin avait tenu bon et continuait de virer courageusement sur sa butte, à la barbe des minotiers. C'était le moulin de maître Cornille, celui-là même où nous sommes en train de faire la veillée en ce moment,

* * *

Maître Cornille était un vieux meunier provençal vivant depuis 60 ans dans la farine et enragé pour son état. L'installation des minoteries l'avait rendu comme fou. Pendant huit jours, on le vit courir par le village, ameutant le monde autour de lui et criant de toutes ses forces qu'on voulait empoisonner la Provence avec la farine des minotiers. « N'allez pas là-bas, disait-il; ces brigands-là, pour faire le pain, se servent de la vapeur, qui est une invention du diable, tandis que moi je travaille avec le mistral et la tramontane, qui sont la respiration du bon Dieu...» Et il trouvait comme cela *une foule de belles paroles* à la louange des moulins à vent, mais personne ne les écoutait.

Alors, de mâle rage, le vieux s'enferma dans son moulin et vécut tout seul comme une bête farouche. Il ne voulut pas même garder près de lui sa petite fille Vivette, une enfant de quinze ans, qui depuis la mort de ses parents, n'avait plus que son *grand* au monde. La pauvre petite fut obligée de gagner sa vie et de se louer un peu partout dans les *mas*, pour la moisson, les magnans et les olivades. Et pourtant son grand-père avait l'air de bien l'aimer, cette enfant là. Il lui arrivait souvent de faire ses quatre lieues à pied par le grand soleil pour aller la voir au *mas* où elle travaillait, et quand il était près d'elle il passait des heures entières à la regarder en pleurant...

Dans le pays on pensait que le vieux meunier, en renvoyant Vivette, avait agi par avarice, et cela ne lui faisait pas honneur de laisser sa petite fille ainsi traîner d'une ferme à l'autre, exposée aux brutalités des *baïles* et à toutes les misères des jeunesses en condition. On trouvait très mal aussi qu'un homme du renom de maître Cornille, et qui, jusque-là, s'était respecté, s'en allât maintenant par les rues comme un vrai bohémien, pieds nus, le bonnet troué, la taillole en lambeaux... Le fait est que le dimanche, lorsque nous le voyions entrer à la messe, nous avions honte pour lui, nous autres les vieux, et Cornille le sentait si bien qu'il n'osait plus venir s'asseoir sur le banc d'œuvre. Toujours il restait au fond de l'église, près du bénitier, avec les pauvres.

Dans la vie de maître Cornille il y avait quelque chose qui n'était pas clair. Depuis longtemps personne, au village, ne lui portait plus de blé, et pourtant les ailes de son moulin allaient toujours leur train comme devant. Le soir, on rencontrait par les chemins le vieux meunier poussant devant lui son âne chargé de gros sacs de farine.

— *Bonnes vêpres, maître Cornille!* lui criaient les paysans; ça va donc toujours, la meunerie?

— Toujours, mes enfants, répondait le vieux d'un air gaillard. Dieu merci, ce n'est pas l'ouvrage qui manque.

Alors, si on lui demandait d'où diable pouvait venir tant d'ouvrage, il se mettait un doigt sur les lèvres et répondait gravement : « *Motus!* je travaille pour l'exportation... » Jamais on n'en put tirer davantage.

Quant à mettre le nez dans son moulin, il n'y fallait pas songer. La petite Vivette elle-même n'y entrait pas...

Lorsqu'on passait devant, on voyait la porte toujours fermée, les grosses ailes toujours en mouvement, le vieil âne broutant le gazon de la plateforme, et un grand chat maigre qui prenait le soleil sur le rebord de la fenêtre et vous regardait d'un air méchant.

Tout cela sentait le mystère et faisait beaucoup jaser le monde. Chacun expliquait à sa façon le secret de maître Cornille, mais le bruit général était qu'il y avait dans ce moulin-là encore plus de sacs d'écus que de sacs de farine.

* *

A la longue pourtant tout se découvrit; voici comment.

FEUILLETON DU 21 MARS 1892. — 66

SANS MÈRE

Par Paul D'AIGREMONT

QUATRIÈME PARTIE

LE DÉFAUT DE LA CUIRASSE

XII

La main de Dieu

C'était toujours le docteur Garniers qui soignait la famille, et qui était resté l'ami du frère et de la sœur.

Deux heures après, seulement, M. de Sauves revenait... comme il montait l'escalier un cri retentit en haut.

— Qu'est-ce que c'est? demanda Pierre en se précipitant dans la chambre.

Le docteur Garniers était derrière lui.

— Il y a que Georgette ne nous reconnait plus, répondit aussitôt Suzanne, et qu'Adèle devient folle.

— Eloignez-là, dit le médecin dont le visage soucieux frappa la jeune gouvernante.

Mais madame *Chaniers releva la tête. Dans ses* yeux, affreusement dilatés, on voyait une extraordinaire énergie.

— Ma place est ici, au chevet de ma fille, dit-elle catégoriquement, il est inutile d'insister, je ne la quitterai pas.

Le docteur s'approcha du lit, examina la malade, posa quelques questions, puis se fit donner une plume et de l'encre.

— A-t-elle été vaccinée? demanda-t-il ensuite à Pierre.

Oui, déclara celui-ci, elle l'a été.

— Il y a longtemps?

— Lorsqu'elle était toute petite, répondit Suzanne; cinq piqûres ont pris sur six.

— Mon Dieu! murmura Adèle, craignez-vous donc la petite vérole?

— On ne sait pas, dit évasivement M. Garniers, mais un médecin doit, en toute prévision, demander beaucoup de choses.

Il écrivit son ordonnance, fit énormément de recommandations et prévint qu'il reviendrait le lendemain matin dès la première heure.

— Surtout, dit-il en partant, lavez largement tout sur elle et autour d'elle avec de l'acide phénique, répandez-en dans la chambre et sur la malade elle même.

— Faut-il l'en frotter? demanda Pierre.

— Oui, avec la pommade qui est sur l'ordonnance et qui en contient une assez forte dose, mêlée à du suif et du noir de fumée.

Vous mettrez cette pommade surtout au visage. Le glycérobé phéniqué que j'ai également inscrit sur l'ordonnance est pour le corps. Mais avant l'application des onguents gras, lavez à l'acide phénique étendu d'eau.

Pierre accompagna le docteur vers le bas de la maison.

— Je veux savoir ce qu'ils vont dire, déclara Adèle à Suzanne.

Et sans attendre la réponse de la jeune gouvernante, madame Charniers se glissa à la suite des deux hommes.

Dans ce moment-là, les réticences de Suzanne, les étranges paroles de la gouvernante, ses soupçons à elle, tout était oublié par Adèle devant la gravité du mal dont Georgette était atteinte.

C'était sa fille ... Elle le croyait encore, comme elle l'avait cru pendant dix-sept ans ; et sur cette enfant qu'elle avait nourrie de son lait, se concentraient son affection, sa tendresse, tout ce qu'elle espérait encore de bonheur sur terre.

Derrière une grande portière abaissée, dans l'ombre profonde de la salle à manger, les deux femmes se blottirent, car Suzanne, n'écoutant que son ardente affection pour Adèle, l'eût vite rejointe.

— Comment trouvez-vous ma nièce, docteur? demanda Pierre de Sauves au médecin, dès qu'ils furent entrés.

— *Vous êtes un homme et vous pourrez tout entendre*, n'est-ce pas ? répondit aussi M. Garniers.

— Oui, vous devez me dire toute la vérité, quelle qu'elle soit.

— L'état est des plus graves.

— Qu'a donc Georgette ?

— Elle présente déjà tous es symptômes de la petite vérole.

— On en réchappe de cette maladie ?

— En général, oui ; mais cette année il y a une épidémie terrible de variole confluente. Tous les cas que j'ai vus jusqu'à présent ont eu une terminaison fatale.

— Ah ! Et y en a-t-il déjà à Belleville ?

— Jusqu'ici c'est surtout à Montrouge qu'elle sévit. Cependant, hier, à l'Académie de médecine, les médecins de Belleville, et surtout de ce quartier-ci de Belleville, ont signalé plusieurs cas chez eux.

— Mon Dieu ! dit Pierre, qu'allons-nous faire?...

— Vous êtes un homme de courage, vous l'avez montré autrefois ; c'est le moment de vous rappeler que vous êtes chef de famille.

Madame Chaniers peut devenir folle de ce coup-là !...

Les deux hommes sortirent ensemble.

Adèle, cramponée à la portière, était plus blanche et plus froide qu'une morte.

— Vous aussi, vous en avez du courage et de l'énergie, dit Suzanne en entourant son amie de ses bras, quand elles furent seules toutes les deux.

Les dents de la malheureuse femme claquaient.

Ses yeux roulaient hagards autour d'elle.

— Je ne veux pas que ma fille meure!... dit-elle enfin.

D'une voix rapide, saccadée, elle ajouta :

— La fille de Georges!...

Suzanne pensa aux paroles du docteur Garniers :

— Elle va devenir folle.

Devant cette idée, en présence des flammes qui s'allumaient dans les yeux de la pauvre mère, elle oublia tout, et la prudence, et la discrétion, et la recommandation de M. Marais, et le but à atteindre, et la vengeance à exercer sur le misérable assassin de Georges. Il fallait sauver Adèle, le reste s'arrangerait commé on pourrait.

Elle se pencha à son oreille.

— Georgette n'est pas votre fille, dit-elle très bas.

L'autre poussa un cri.

Mais aussitôt elle se redressa haletante, subitement éveillée de la stupeur de folle qui l'envahissait.

— Pas ma fille!... répéta-t-elle. Quoi ?... Qu'est-ce que ça veut dire.

— Que l'infâme assassin qui a tué votre mari, vous a également volé votre fille, celle qui venait de naitre, pour la remplacer par la sienne que vous avez nourrie et élevée.

— Mon Dieu!... mon Dieu ! .. Qu'est-ce que c'est?.. Ne me trompes-tu pas pour m'apaiser, me calmer, me consoler ?

A ce même moment, la portière qui séparait la salle à manger du petit salon se souleva et Pierre, plus blanc qu'un fantôme se montra aux deux femmes.

— Pierre!... Pierre!... murmura Adèle éperdue, si tu savais ce que me dit Suzanne!

Elle vint tomber mourante dans les bras de son frère.

Celui-ci la porta sur le canapé du petit salon.

— J'ai entendu la déclaration de Suzannne, dit-il très grave.

— Et tu la crois, cette histoire?...

— Si Suzanne l'affirme, oui, absolument.

— Pourquoi ne l'as-tu pas raconté plus tôt Suzanne? demanda Madame Chaniers.

— Je ne la sais que depuis hier.

— Comment cela?

— Faut-il tout vous dire?

— Certes! firent en même temps le frère et la sœur.

— Depuis l'arrivée de sir Jonathan Pierce, je suis tracassée, bourrelée, malheureuse. Dès le premier jour que je l'ai vu ici même, dans ce petit salon, son regard gris m'a révélé l'assassin de Georges, cet Eugène Gages que vous avez si vainement cherché partout.

— Lui! s'écria Pierre. Allons donc!... Il est fils d'un avocat célèbre de la Nouvelle-Orléans, issu d'une famille noble anglaise, établie jadis en Louisiane, et cousin de sir James Pembroke qui a été élevé avec lui !

— Mais qui l'a perdu de vue de dix-sept ans a vingt cinq ans.

Est-ce que pendant ces huit ou neuf années écoulées, le véritable Jonathan Pierce n'a pas pu mourir de n'importe quelle façon, et l'autre, ce scélérat, cet assassin, ce bandit à l'adresse infernale, se mettre dans sa personne et prendre avec ses papiers, sa physionomie et sa tournure?...

— Eugène Gages était brun, celui-ci est blond.

— Les cheveux, la peau, la barbe, tout se transforme excepté les yeux. Or, n'avez-vous pas remarqué que celui-ci a un teint de blond rose, un peu coloré, qui ne s'altère jamais, même quand ses lèvres pâlissent?...

Est-ce que c'est naturel, ça?...

Et son regard?...

Vous avez pu l'oublier, vous autres, moi, jamais.

Ce sont les yeux d'Eugène Gages, je vous dis, j'en suis sûre, je le jurerais sur ma vie même!...

Alors, cette extraordinaire affection pour Georgette jointe à ce regard-là, ce regard qui m'avait si fort troublée, le premier soir m'a donné à penser.

Je me suis souvenue de l'apparition vue par moi la nuit du crime devant le berceau de l'enfant.

M. Marais, à qui je l'avais confiée dans tous ses détails, pendant le procès de M. Pierre, ne croyait pas que j'avais rêvé, à cette époque-là...

Bien plus, quand Georgette est née et que M. Garniers me l'a mise dans les bras, l'enfant était blonde avec des yeux bleus, j'en suis sûre. Le lendemain, lorsque je l'ai montrée à Pierre, elle était brune avec les yeux noirs.

Adèle se dressa comme une folle.

— Est-ce vrai, cela ? balbutia-t-elle.

— Sur mon honneur, oui, je vous en fais le plus sacré, le plus solennel des serments.

— Pourquoi ne me l'as-tu jamais confié ?

— Pour faire naître en vous, impuissante et enchainée par les circonstances, des doutes qui vous eussent désespérée, jamais !... Je n'en étais pas sûre du reste, j'ai cru m'être trompée. M. Garniers n'avait pas remarqué la couleur des yeux de l'enfant, et moi j'étais si troublée !

J'ai cependant à cette époque-là, il y a dix-sept ans, raconté ces choses à M. Marais; puis j'ai taché de les oublier. Et vous savez si j'ai aimé Georgette, depuis !...

Mais cet amour de l'Américain et surtout les terribles yeux gris de sir Pierce ont fait renaître tous mes soupçons.

Alors, je me suis mise à l'observer avec la plus minutieuse attention.

Vingt fois, j'ai eu de sa personnalité vraie des convictions morales, sûres ?

— Lesquelles?

— Ce sont des impressions trop subtiles. Elles se sentent et ne se traduisent pas.

Mais dimanche, jugez de mon émoi quand j'ai vu arriver ici votre protégée Clotilde.

— Comment?... Tu es émue devant cette jeune fille?... demanda Pierre ; mais qui est-elle donc?

— Votre vivant portrait à tous, avec les yeux de Georges, votre physionomie à vous et la tournure de madame.

Adèle tressaillit jusqu'aux entrailles.

— Oh! pour avoir les yeux et la bouche de Georges, dit-elle très convaincue, elle les a.

— Le soir, continua Suzanne, je l'ai accompagnée chez elle, l'âme toute pleine de pressentiments, j'ai voulu apprendre par le détail qui elle était.

Or, savez-vous son nom, que madame Chaniers ne lui avait jamais demandé ?... Elle s'appelle Clotilde Gages !

— Et elle a été élevée en Normandie ?

— Parfaitement, à la Délivrande, où madame Lureau l'avait mise, après l'avoir confiée à Martine Fresnay, son amie d'enfance.

— Miséricorde ! s'écria Pierre, c'est que tout cela est possible !...

— Attendez, dit Suzanne, ces choses cependant si probantes, ne m'ont pas encore suffi.

Sentant bouillonner en moi toutes sortes de pensées, de soupçons, d'idées plus étranges les unes que les autres, voulant les confier à quelqu'un de sûr, et voyant bien que je ne pouvais rien dire ici sans provoquer des émotions qui eussent tout révélé à l'Américain, je suis allée trouver M. Marais.

— Mais il habite maintenant la Varenne-Saint-Hilaire!

— Aussi est-ce à la Varenne que je me suis rendue. Grégoire m'a portée à la gare de Vincennes, et comme je suis assez brave et que je n'ai point peur de certaines choses, je lui avais recommandé de dire où j'étais à M. Pierce si celui-ci l'interrogeait.

— Certainement. Et vous allez voir tout à l'heure ce qui s'en est suivi :

A la Varenne, M. Marais m'a reconnue sur-le-champ.

Pas un détail de l'affaire n'était oublié par lui. Il se souvenait de mes confidences d'alors, et était resté convaincu qu'Eugène Gages n'avait pu pénétrer dans la maison, le crime et le vol ayant été commis en dehors, que pour y opérer une substitution d'enfant.

Il m'a donné alors un conseil parfait: madame Lureau étant morte, m'a-t-il dit, allez trouver le médecin et la sage-femme, peut-être auront-ils remarqué tous les deux un signe particulier sur l'enfant qu'ils ont fait venir au monde.

A ce moment, Adèle poussa un cri.

— Mon Dieu !... dit-elle Georgette, ressemble à Pauline, je ne l'avais jamais remarqué. A présent, seulement la figure de la malheureuse femme me revient à la mémoire. Cette enfant a ses admirables yeux, plus durs, mais les mêmes?...

— Est-ce que tu as suivi le conseil de M. Marais? demanda Pierre qui voulait tout savoir au plus vite.

— Le lendemain, oui. Mais avant laissez-moi vous raconter ce qui m'est arrivé en sortant de chez lui.

— Quoi donc?

— J'ai failli être assassinée.

— Toi!

— Oui. Je regagnais seule la gare à onze heures moins un quart, lorsque je me suis aperçue que j'étais suivie. Je me suis retournée ; un individu était derrière moi, un couteau à la main. J'avais un revolver, j'ai prévenu que si on ne s'éloignait pas, je tirais. L'assassin, loin de m'obéir, s'apprêtait à bondir sur moi ; j'ai fait feu au hasard et je l'ai blessé, car il s'est enfui en poussant un long hurlement de douleur. Or, ce matin, vous n'avez peut-être pas remarqué, vous, quand j'ai serré la main gauche de sir Jonathan, l'atroce souffrance qu'il a éprouvée ?

— Si, dit Adèle, je l'ai vu : ses lèvres sont devenues plus blanches que de la cire.

— Alors, c'est lui qui a voulu t'assassiner ?

— Parce qu'il se sent deviné par moi seule, ici, oui.

— C'est possible, continue.

— Chez la sage-femme, Amanda Laminois, j'ai eu des explications certaines et probantes.

— Sur la personnalité de Georgette?

— Parfaitement. D'abord madame Laminois est une femme des plus honorables, qui a conquis à Montmartre et ailleurs l'estime générale. M. Marais autrefois lui avait confié cette idée qu'il avait eue d'une substitution d'enfant.

Ma demande ne l'a donc pas étonnée. Et savez-vous ce qu'elle m'a certifié ?..... Que Clothilde Gages avait un signe noir sur le bras gauche lors de sa naissance.

Adèle porta les deux mains à son front.

— Est-ce que je ne deviens pas folle? fit-elle. Est-ce que j'ai bien compris?

— La sage-femme t'a dit cela?...

— Oui.

— Mais alors, Clotilde, la blonde, la belle et loyale créature que j'adore est ma fille à moi!..

— Je n'ai pas le moindre doute à cet égard.

— Et celle qui est là-haut, frappée mortellement peut-être...

— Est la fille du bandit qui a assassiné Georges! Oui, cela est certain aussi!..

— Ah! dit Pierre à son tour, je te crois ; mais qui me fournira une seule preuve de ce que tu avances!... Car pour mettre de semblables idées en avant, des choses si graves et qui vont bouleverser si complètement plusieurs existences, il faut autre chose que des convictions morales...

— Qui ?... s'écria Suzanne ; est-ce que vous pensez que le bon Dieu va abandonner des braves gens comme vous, pour protéger un misérable tel qu'Eugène Gages?... Non, n'ayez pas peur. Ce Dieu juste,